

Arras, le 9 septembre 2019

## **Interdiction d'une manifestation prévue en centre-ville de Lens le samedi 14 septembre 2019**

Le 05 août 2019 la sous-préfecture de Lens a reçu une déclaration de manifestation pour le samedi 14 septembre 2019, l'itinéraire concernait l'ensemble du centre ville de Lens et devait se dérouler de 13h00 à 22h00. Ce projet de manifestation était déclaré par trois personnes qui n'avaient jamais organisé de manifestation sur Lens, originaires de Divion et Rouvroy.

Dans ces conditions, les organisateurs ont été reçus en sous-préfecture de Lens par le sous-préfet, les représentants de la Mairie de Lens et des services de police pour préciser leur projet.

A cette occasion, ils ont déclaré vouloir organiser une manifestation nationale et internationale, regroupant, selon leurs dires, des manifestants venant de la France entière et du monde, ils escomptent mobiliser entre 3000 et 10.000 personnes. En matière de sécurité et de secours à personnes leurs explications étaient très vagues et très imprécises, ils n'avaient visiblement rien prévu.

En outre, il est apparu que ces personnes n'avaient aucune expérience d'une manifestation de grande ampleur réunissant un aussi grand nombre de personnes, venant de France et de l'international. Enfin, l'itinéraire projeté conduisait à bloquer le centre et une bonne partie de la ville de Lens pendant une bonne partie de la journée et de la soirée.

Par la suite un appel à manifester a été lancé par les organisateurs sur les réseaux sociaux et ils ont appelé à l'affrontement avec les forces de l'ordre.

C'est dans ces conditions que Fabien SUDRY, Préfet du Pas-de-Calais a pris un arrêté le 06 septembre 2019, dont vous trouverez ci-joint copie, interdisant la manifestation déclarée le 05 août 2019 pour préserver la sécurité et l'ordre publics dans la ville de Lens, ainsi que la liberté d'aller et venir et la liberté du commerce et de l'industrie.

Les forces de police seront pleinement mobilisés pour assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens. Des contrôles préventifs seront organisés aux abords de la ville de Lens. La sécurité des personnes et des biens doit constituer, pour toutes et tous, une priorité absolue.